

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 106 135
 Nom commercial : Rouge Ponceau
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

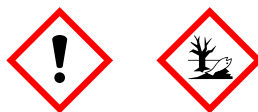
- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 2
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : Xi; R36/37/38
N; R51-53

Éléments d'étiquetage

Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Symbole(s)



Phrase(s) R

Phrase(s) S

- : Irritant.
- Dangereux pour l'environnement.
- : R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
- S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- S37 : Porter des gants appropriés.
- S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Rouge ponceau S	<= 0,5 %	6226-79-5	228-319-2	----	----	Xi; R36/37/38 Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)
Acide trichloroacétique	< 5 %	76-03-9	200-927-2	607-004-00-7	----	C; R35 N; R50-53 Skin Corr. 1A+ (H314) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Eau	< 94,5 %	7732-18-5	----	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau . Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Prévention	: Conserver à l'abri de la chaleur. Conserver à l'écart de : Métaux.
Moyens d'extinction	
- Adéquats	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.
Risques particuliers	: En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. La décomposition thermique génère : Chlorure d'hydrogène. Phosgène. Monoxyde de carbone. Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
Procédures spéciales	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Mesures après fuite / épandage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150.039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150.027). Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants telles que la chaux ou la soude diluée. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.
Manipulation	: Porter un vêtement de protection approprié. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Stockage	: Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Rouge Ponceau
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Rouge.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: 1 - 2
Poids moléculaire	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
T° d'ébullition initiale [°C]	: ~ 100
Densité	: ~ 1
Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Contact avec des substances métalliques. Chaleur.
Matières à éviter	: Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Chlorure d'hydrogène. Phosgène.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Réagit avec les métaux et les métaux légers en libérant de l'hydrogène, gaz pouvant provoquer des incendies et explosions.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique, un oedème respiratoire et une hémorragie.
- Cutanée	: Irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Autre	: Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux central. Organes cible(s) : Système nerveux central. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 3320 (acide trichloroacétique pur)
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Brûlures. (acide trichloroacétique pur)
Irritation des yeux (lapin)	: Très irritant pour les yeux. (acide trichloroacétique pur)
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Toxicité chronique Effets cancérogènes	: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer. : Acide trichloroacétique pur : CAS [76-03-9] Il demeure un doute concernant le potentiel cancérigène de ce produit. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition. Agence Internationale pour le Recherche sur le Cancer (IARC) : Groupe 3.
Effets mutagènes - Ames test	: Acide trichloroacétique pur : CAS [76-03-9] : Les tests mutagéniques sont négatifs.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Acide trichloroacétique pur : CAS [76-03-9] Il demeure un doute concernant la toxicité de ce produit sur la fonction de reproduction humaine. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition. : Il est conseillé aux femmes enceintes de proscrire tout contact avec ce produit.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Toxique pour la vie aquatique. Effet nocif par modification du pH. Eviter le rejet dans l'environnement. Acide trichloroacétique pur : CAS [76-03-9] Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna CE50 : 2000 mg/L/48h. Toxicité pour les poissons : L. Idus CL50 : > 1000 mg/L/48h.
DThO (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
DCO	: Aucune donnée disponible.
DBO	: Aucune donnée disponible.
DBO 5 (gO2/g)	: Aucune donnée disponible.
Persistance et dégradabilité	: Biodégradation lente.
Potentiel de bio-accumulation	: log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: 59 % /20j.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Révision nr : 4
		Date : 28 / 9 / 2011
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
Rouge Ponceau		L-A-T-N

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN2564 ACIDE TRICHLORACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, II
- No ONU : 2564
- I.D. n° : 80
- Transport terrestre**
 - ADR/RID : Group : II
Class : 8
- Transport par mer**
 - Code IMO-IMDG : UN 2564 Acide trichloroacétique en solution.
 - Classe : 8
 - Groupe d'emballage : II
- Transport aérien**
 - ICAO/IATA : UN 2564 Trichloroacetic acid solution.
 - IATA - Classe ou division : 8
 - Groupe d'emballage IATA : II

SECTION 15. Informations réglementaires

- Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr